



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°002AMI/LOT2/UGP-BID/2022  
(SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES)

**AVIS DE REPORT DE LA DATE DE DEPOT  
DES MANIFESTATIONS D'INTERET / LOT 2**

La date de dépôt des manifestations d'intérêt, initialement fixée au 31 Août 2022 à 12 heures (heures locales), est reportée au 12 Septembre 2022 à 12 heures (heures locales).

Pays :	République de Guinée
Maître d'Ouvrage :	Ministère des Infrastructures et des Transports
Agence d'Exécution :	Direction Nationale des Investissements Routiers
Cellule de gestion du projet	Unité de Gestion des Projets de la BID
Nom du projet :	Projet de Construction de la Route Labé-Mali (107 Km)
Lot Concerné	Lot 2 : Sarékaly - Yembéring (31 Km)
Secteur :	Infrastructures de Transports
Services de consultants :	Mission de contrôle et supervision des travaux du Lot 2 du projet
Mode de financement :	Vente à Tempérament
N° de Financement :	GIN 1019

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°002AMI/LOT2/UGP-BID/2022**

**SELECTION D'UN BUREAU DE CONSULTANTS (FIRME) PAYS MEMBRES DE LA BID  
POUR LA MISSION DE CONTROLE ET DE SUPERVISION DES TRAVAUX DU LOT 2 DU PROJET GIN1019**

1. La République de Guinée a obtenu un financement de la Banque Islamique de Développement (BIsD) afin de couvrir le coût du **Projet de Construction de la Route Labé - Mali (107 Km)**, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des Services de Consultant relatifs à la Mission de Contrôle et de Supervision des Travaux.

La route Labé - Mali, d'un linéaire de 107 Km, est divisée en trois (03) lots de travaux distincts, répartis en deux phases comme suit :

- (i) **Phase 1:** Lot 1 (Labé – Sarékaly : 38 Km) et Lot 2 (Sarékaly – Yembéring : 31 Km).
- (ii) **Phase 2:** Lot 3 (Yembéring – Mali : 38 Km).

**Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt concerne uniquement le lot 2 (Sarékaly – Yembéring : 31 Km).**

2. Le lot 2 (Sarékaly - Yembéring) a un linéaire de 31 Km et les principaux travaux à réaliser sur ce lot sont les suivants :
- L'élargissement de la plate-forme existante pour avoir une largeur en crête de 10m avec une chaussée carrossable de 7,00 m et deux accotements de 1,5 m en rase campagne ;
  - Le réaligement si possible du tracé actuel ;
  - L'exécution de déblais rocheux sur certaines zones d'élargissement ;
  - La fondation en graveleux latéritique naturel de 20 cm d'épaisseur ;
  - La couche de base en grave concassée de 20 cm d'épaisseur ;
  - La couche de roulement en béton bitumineux de 6 cm d'épaisseur ;
  - La mise en place de revêtement en enduit superficiel sur 1,50 m d'accotement en section courante ;
  - Les protections diverses par maçonnerie de moellons, enrochement ou gabion ;
  - La démolition et construction d'ouvrages ;
  - Les travaux d'assainissement ;
  - L'aménagement des accès ou amorces de chemin pour véhicules ;
  - L'aménagement de zone de parkings dans les traversées de grandes agglomérations ;
  - La signalisation et l'équipement.

Les services attendus de la Firme de Consultants sont :

- Examen, contrôle et approbation des plans de construction et notes de calcul ;



*Handwritten signature*

- Contrôle technique et surveillance de l'exécution des travaux ;
- Contrôles géotechniques (réalisation des essais, ...);
- Contrôle topographique ;
- Contrôle administratif et financier (vérification des décomptes, établissement des rapports périodiques) ;
- Campagne de sensibilisation à la sécurité routière et à la protection de l'environnement ;
- Etablissement des matricules routiers, des ouvrages et validation des plans de récolement ;
- Transfert de Technologie aux Ingénieurs Stagiaires juniors ;
- Participation à la réception provisoire et définitive des travaux.

Chaque Bureau de Consultant peut concourir pour chacun des deux lots de la phase 1 et pour le lot 3 de la phase 2 mais ne peut avoir au plus qu'un seul lot. Le délai d'exécution des prestations du Consultant est de 32 mois pour le lot 2. La date de démarrage prévisible est le 1<sup>er</sup> février 2023. Le nombre d'expert-mois est estimé à 242 experts-mois.

3. Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

**Unité de Gestion des Projets de la BID (UGP-BID)**  
**Direction Nationale des Investissements Routiers / Ministère des Infrastructures et des Transports,**  
**5<sup>ème</sup> étage, Salle 513. Immeuble des TP, Boulevard du Commerce, Kaloum.**  
**BP : 581- Conakry République de Guinée.**  
**E-mail : [karamoko\\_tr@yahoo.fr](mailto:karamoko_tr@yahoo.fr) // [alybadarabangus@gmail.com](mailto:alybadarabangus@gmail.com)**  
**Tél : (+224) 625 28 47 75 // 626 44 29 37**

4. La Direction Nationale des Investissements Routiers du Ministère des Infrastructures et des Transports, *Agence d'Exécution du Projet*, invite **les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles** à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus.  
 Il est à noter que seuls les Bureaux de Consultants Pays membres de la BID sont éligibles pour ce lot 2.
5. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

N°	Critères d'établissement de la liste restreinte
1	Eligibilité en vertu des règles d'éligibilité de la BID
2	Le nombre d'années d'expériences générales de la firme en qualité de bureau de Consultants dans le domaine des infrastructures
3	Les qualifications de la firme dans le domaine de l'exécution des missions analogues (contrôle et supervision des travaux de routes revêtues en béton bitumineux d'au moins 30 Km) au cours des dix (10) dernières années à compter de 2012
4	L'organisation technique et managériale de la firme
5	Expérience de travail en zone subsaharienne (nombre de missions réalisées par le Bureau)
<b>Remarques :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Les expériences et les qualifications devront être justifiées par des attestations des Maîtres d'ouvrages accompagnées de leurs coordonnées récentes et complètes (Dénomination, boîte postale, téléphone, e-mails, ...).</li> <li>✚ La langue utilisée est obligatoirement le français.</li> <li>✚ Les qualifications et l'expérience des Personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.</li> <li>✚ <b>Présentation de la Soumission :</b>            Les Manifestations d'intérêt (MI) seront présentées dans une enveloppe (01 original + 02 copies + 01 copie électronique en clé USB) et comprendront les pièces suivantes :           <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Une lettre de déclaration d'intérêt signée par le représentant désigné ; la présentation générale de la firme y compris ses coordonnées complètes ; l'Accord de groupement le cas échéant ; Déclaration sur l'honneur relative au conflit d'intérêt, aux sanctions, à l'exclusion par la BID et au boycott.</li> <li>b) Expériences Générales de la firme en tant que Bureau de consultants dans le domaine des infrastructures.</li> <li>c) Qualifications de la firme dans le domaine de l'exécution des missions analogues (contrôle et supervision des travaux de routes revêtues en béton bitumineux d'au moins 30 Km) au cours des dix (10) dernières années à compter de 2012</li> <li>d) Organisation technique et managériale de la firme ou du Groupement</li> <li>e) Expériences de travail en zone subsaharienne.</li> </ul> </li> </ul>	



*Ally*

6. Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des **Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement** (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt.
7. Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.14 à 1.22 des **Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement** (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant l'éligibilité.
8. Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.38 à 1.39 des **Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement** (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant la Fraude et la Corruption.
9. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution. **Et le nombre de firmes autorisé est : deux firmes par Groupement.**
10. La sélection se fera en conformité avec la méthode SFQC (Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût) stipulée dans les « **Directives pour l'acquisition des services de consultants dans le cadre des projets financés par la Banque Islamique de Développement** ».
11. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles, tous les jours ouvrables du Lundi au Vendredi, à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : **08h00 à 16h00, heures locales.**
12. Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées (en version physique uniquement) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **12 Septembre 2022 à 12 heures (heures locales).**

**Unité de Gestion des Projets de la BID (UGP-BID)**  
**À l'attention : Karamoko TRAORE, Coordonnateur de l'UGP-BID**  
**Salle 513. 5<sup>ème</sup> Etage. Immeuble des Travaux Publics. Boulevard du Commerce. Kaloum.**  
**BP : 581- Conakry. République de Guinée**  
**E-mail : [Karamoko\\_tr@yahoo.fr](mailto:Karamoko_tr@yahoo.fr) // [alybadarabangus@gmail.com](mailto:alybadarabangus@gmail.com)**  
**Tél : (+224) 625 28 47 75 // 626 44 29 37**

**ET portant la mention :**

**Manifestation d'intérêt pour la Mission de Contrôle et de Supervision des travaux du lot 2  
(Sarékaly – Yembéring : 31 Km).**

12. L'adresse électronique où consulter la liste des entreprises et personnes exclues par la BIsD est la suivante :  
<http://www.isdb.org>

**Conakry, le 19/08/2022**

**Le Responsable Passation des Marchés de l'UGP**



*[Signature]*

**Aly Badara BANGOURA**